

## ATOUTS :

- Des entreprises d'insertion (EI et ETTI) très structurées.
- Recrutement de très bas niveaux de diplôme (inférieur ou égal au niveau V), malgré un niveau général d'étude du département supérieur à la moyenne régionale.
- Part de sorties vers un CDI la plus élevée de la région.

## ENJEUX :

- Actions à mettre en œuvre dans le recrutement des personnes les plus éloignées de l'emploi (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés).
- Des disparités de recrutement entre les hommes et les femmes.
- Des sorties dynamiques relativement faibles au regard des profils des salariés et du contexte économique favorable.
- Des jeunes plus souvent au chômage à l'issue de leur parcours en IAE.
- Les cantons d'Auxonne, Chenove, Châtillon-sur-Seine et Brazey-en-Plaine sont moins bien couverts par l'IAE au regard des besoins sociaux.

## ► L'IAE EN 2016 : 2 580 SALAIRES RÉPARTIS DANS UNE TRENTAINE DE STRUCTURES

L'insertion par l'activité économique (IAE) est une politique active de l'emploi ayant pour objectif d'aider les personnes très éloignées de l'emploi à se réinsérer sur le marché du travail (cf. *Annexe 1*). Expérimentée localement par des travailleurs sociaux à la fin des années 1960-70, reconnue et institutionnalisée progressivement par les pouvoirs publics, elle est consacrée dans le Code du Travail<sup>5</sup> depuis la loi contre les exclusions de 1998. S'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), elle est le fruit de l'initiative conjuguée des acteurs sociaux et des pouvoirs publics.

### CHIFFRES CLEFS :

- 2 580 salariés
- 696 ETP en IAE (17,0 % des ETP de la région)
- 161 ETP permanents
- 26 structures (13,1 % des SIAE de la région)
- 43,6 % de sorties dynamiques en 2016
- 16,8 % de sorties en emploi durable, dont 10,6 % en CDI.
- 30,1 % de chômeurs à l'issue du parcours en IAE

### 3 277 CONTRATS, SOIT 696 ETP ET 2 580 SALAIRES

En Côte-d'Or, 3 277 contrats<sup>6</sup> sont en cours dans une structure de l'IAE en 2016, ce qui équivaut à 696 équivalents temps plein (ETP), soit 17,0 % des ETP de la région, et à 2 580 salariés. Ces salariés sont répartis dans 26 structures<sup>7</sup>. Dans les structures IAE de la Côte-d'Or, les salariés permanents en charge de l'accompagnement socio-professionnel représentent 36 ETP et ceux en charge de l'encadrement technique 125 ETP. Les structures IAE de la Côte-d'Or sont celles qui ont le plus d'ETP permanents de la région. Les parcours des salariés de l'IAE peuvent se dérouler dans quatre types de structures. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et les entreprises d'insertion

<sup>5</sup> Articles L5132-1 et suivants du Code du Travail

<sup>6</sup> Une personne peut avoir plusieurs contrats dans une même année.

<sup>7</sup> Structures implantées dans la région. Pour les ETTI et les AI, seuls les sièges sont comptabilisés, elles peuvent avoir des antennes dans la région et aussi en dehors.

(EI) embauchent des salariés en contrat à durée déterminée, tandis que les associations intermédiaires (AI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) leur proposent des missions auprès de particuliers ou d'entreprises. Les ETTI relèvent de l'intérim tandis que les AI contractent des contrats à durée déterminée d'usage.

En 2016, 13,1 % des structures IAE de la région se situent en Côte-d'Or. L'offre d'insertion couvre dans l'ensemble les territoires les plus peuplés du département (cf. *L'IAE en Bourgogne-Franche-Comté p6*). En Côte-d'Or, un peu plus de la moitié des structures sont des associations (contre les trois quarts dans la région). Le département se distingue par une proportion plus élevée d'autres catégories juridiques, relevant de l'économie sociale et solidaire.

Les structures IAE sont de tailles différentes. Les structures de mise à disposition de personnel (AI et ETTI) ont un effectif plus important que les ACI et les EI. La Côte d'Or a des structures plus grandes qu'en moyenne dans la région. L'ensemble des structures du département, à l'exception des ETTI, ont des effectifs moyens plus importants qu'en moyenne dans la région. Toutefois, les effectifs médians sont proches du niveau régional, ce qui signifie qu'en Côte-d'Or, les structures sont de tailles hétérogènes. Il existe quelques établissements de taille très importante qui concentrent une grande part des salariés en IAE, les autres travaillent dans des structures de taille plus restreinte.

#### Statut juridique et taille des structures de l'IAE

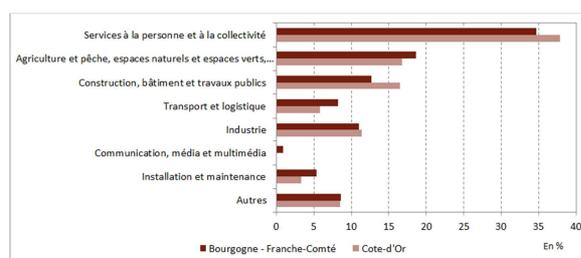
	Côte-d'Or	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Type de structures :</b>		
Association	53,8	74,0
CIAS	0,0	0,5
EPCI	0,0	2,5
Commune	0,0	1,0
SCOP	0,0	1,0
SARL	3,8	10,8
SA	7,7	2,9
EURL	11,5	2,9
Autres	23,1	4,4
<i>Ensemble</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Effectif moyen des structures	80	71
Effectif médian des structures	48	43

Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.

#### DES METIERS D'AVANTAGE ORIENTES VERS LES SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE ET LA CONSTRUCTION

Les structures IAE de la Côte-d'Or sont orientées principalement vers des métiers relatifs aux services à la personne et à la collectivité et, l'agriculture, les espaces naturels et espaces verts ainsi que la construction, le bâtiment et les travaux publics. Les métiers des services à la personne et à la collectivité et ceux du bâtiment sont surreprésentés par rapport au niveau régional.

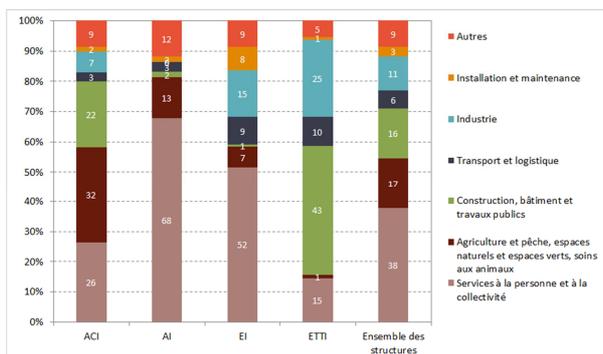
#### Les métiers exercés en 2016 par les ETP



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese. Lecture : dans la région, près de 35 % des ETP en IAE exercent un métier dans les services à la personne et à la collectivité.

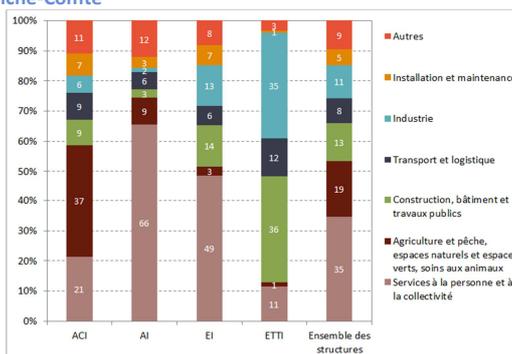
Les métiers diffèrent fortement selon le type de structures. Les services à la personne et à la collectivité sont majoritaires dans les AI de la Côte-d'Or comme en Bourgogne-Franche-Comté. Ils sont plus présents dans les EI du département qu'en moyenne dans la région. Les métiers de la construction sont surreprésentés dans les ACI et les ETTI de la Côte-d'Or.

### Les métiers exercés en 2016 par les ETPI en Côte-d'Or



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese..

### Les métiers exercés en 2016 par les ETPI en Bourgogne-Franche-Comté

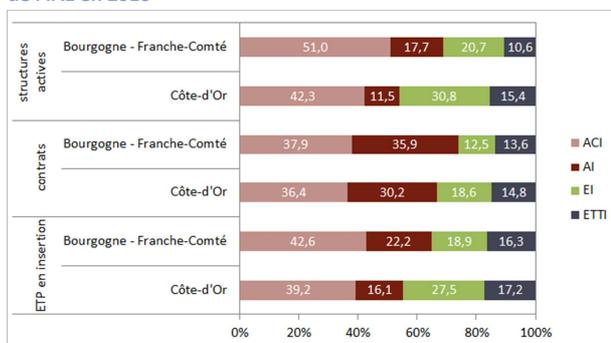


Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese

## UNE OFFRE D'INSERTION DIFFERENCIEE SELON LES TERRITOIRES

La Côte-d'Or se démarque par une forte activité des entreprises d'insertion et des entreprises de travail temporaire d'insertion. Elles totalisent 44,7 % des ETP, contre 35,2 % en moyenne dans la région. A l'inverse, les ACI et les AI ont une activité en retrait par rapport à la région.

### Répartition du nombre de structures, de contrats et d'ETPI selon le type de structure de l'IAE en 2016



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.

Lecture : en Bourgogne-Franche-Comté, les ACI représentent 51 % des structures de l'IAE et 37,9 % des contrats en 2016. Elles représentent 42,6 % des équivalents temps plein de l'IAE en 2016.

## LES PERSONNES RECRUTEES EN 2016

### DAVANTAGE D'HOMMES ET DE SANS DIPLOMES RECRUTES EN COTE-D'OR

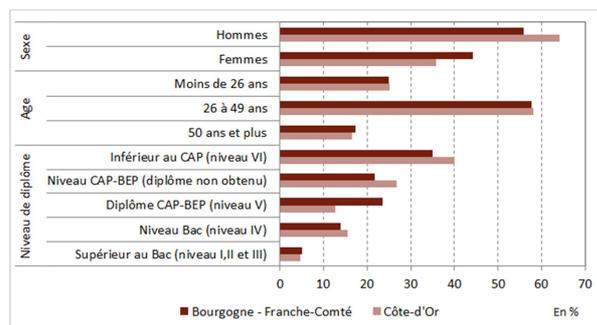
En Côte-d'Or, 64,1 % des entrants en insertion sont des hommes (+8,3 points par rapport au niveau régional). C'est le département où la part des femmes dans les recrutements en IAE est la plus faible.

Seules les AI embauchent majoritairement des femmes en lien avec leurs secteurs d'intervention traditionnellement plus féminisés. Ce phénomène est moins marqué en Côte-d'Or qu'en Bourgogne-Franche-Comté.

Les salariés se situent principalement dans la tranche d'âge intermédiaire comme dans l'ensemble des secteurs d'activité. La répartition par tranche d'âge est proche de la moyenne régionale.

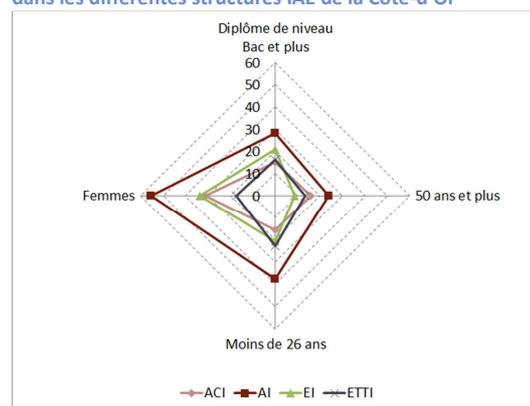
L'IAE s'adressant à des publics en grande difficulté, les niveaux de formation y sont généralement faibles : près de huit salariés en IAE sur dix ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat en Côte-d'Or comme en moyenne dans la région. Les salariés embauchés dans les AI sont plus diplômés que les salariés des autres structures et ce constat est plus marqué en Côte-d'Or : 27,9 % ont au moins le baccalauréat dans le département (24,6 % en Bourgogne-Franche-Comté).

### Profil des personnes nouvellement embauchées en IAE en 2016



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.  
Lecture : dans la région, 55 % des entrants en IAE sont des hommes.

### Profil des personnes nouvellement embauchées en 2016 dans les différentes structures IAE de la Côte-d'Or



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.  
Lecture : dans le département, 55 % des entrants dans une AI sont des femmes et 30 % des nouveaux entrants dans ce type de structure ont un diplôme de niveau bac au moins.

### DES SALAIRES PLUS FREQUEMMENT EN EMPLOI ET MOINS SOUVENT BENEFICIAIRES DU RSA

En 2016, près de 40 % des nouveaux salariés en IAE occupaient un emploi avant leur embauche en Côte-d'Or (contre 25,8 % en Bourgogne- Franche-Comté). Cette proportion varie fortement selon le type de structure. Les salariés recrutés en AI, souvent plus diplômés, sont dans une situation plus favorable sur le marché du travail. Ils occupaient plus fréquemment un emploi dans les AI lors de leur embauche que dans les autres structures. Ce constat est d'autant plus marqué en Côte-d'Or qu'en Bourgogne-Franche-Comté : 83,5 % sont en emploi au moment de l'embauche dans le département contre 50,8 % en moyenne dans la région. D'après une enquête réalisée par la Dares en 2012 auprès des salariés en insertion et des structures de l'IAE (cf. Encadré p11), les salariés en AI étaient souvent à temps partiel et la nature des emplois proposés par les AI – principalement des emplois d'une journée morcelée et d'un faible nombre d'heures – leur permettait éventuellement de cumuler les deux emplois.

De plus, les ETTI de la Côte-d'Or embauchent également davantage de personnes en emploi que les autres ETTI de la région.

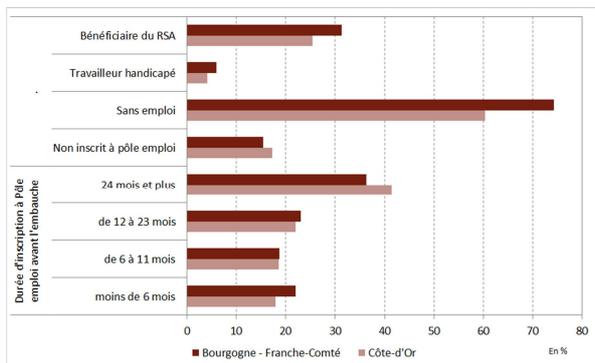
Les personnes nouvellement recrutées en insertion sont principalement inscrites à Pôle Emploi. Cependant, 17,3 % des entrants dans le dispositif en 2016 n'étaient pas inscrits à Pôle Emploi au moment de l'embauche, soit 1,9 point de plus qu'au niveau régional. Parmi ceux inscrits à Pôle Emploi, 63 % y sont depuis plus d'un an (59,3 % en Bourgogne- Franche-Comté).

En 2016, le tiers des salariés bénéficiaient de minima sociaux au moment de leur embauche dans une structure de l'IAE. En particulier, le quart des nouveaux salariés en IAE de la Côte-d'Or sont bénéficiaires du RSA. Cette proportion est nettement moins élevée qu'au niveau régional (5,9 points de moins), en particulier dans les AI où ils ne représentent que 8,3 % des salariés recrutés en IAE.

Concernant les travailleurs handicapés, ils représentent 4,2 % des nouvelles embauches du département (-1,8 point par rapport au niveau régional).

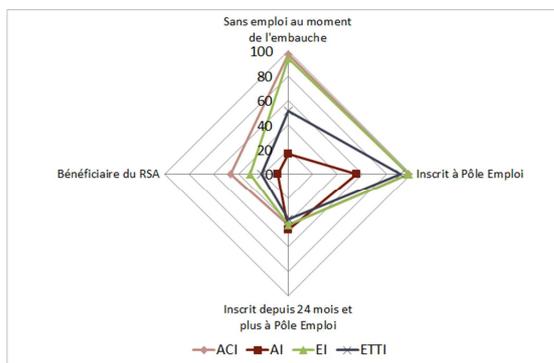
Au regard de ces différents critères, les personnes recrutées en ACI et dans les EI sont les plus éloignées de l'emploi. Les AI et ETTI du département ciblent moins les publics prioritaires de l'IAE.

## Caractéristiques des personnes nouvellement embauchées en IAE en 2016



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.  
Lecture : dans la région, 31 % des entrants en IAE sont bénéficiaires du RSA.

## Profil des personnes nouvellement embauchées en 2016 dans les différentes structures IAE de la Côte-d'Or



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.  
Lecture : en Côte-d'Or, près de la moitié des entrants dans une ACI sont bénéficiaires du RSA et presque tous n'occupaient pas d'emploi au moment de leur embauche.

## LES SORTANTS DE 2016

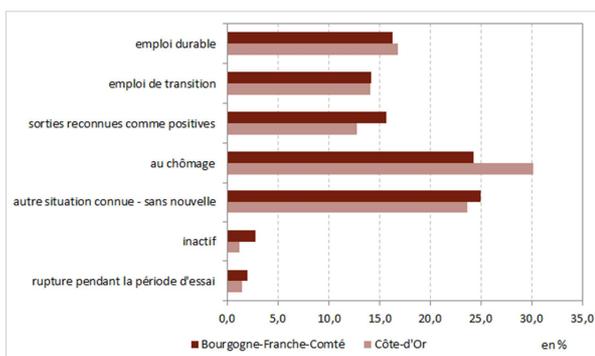
### MOINS DE SORTIES DYNAMIQUES MAIS DAVANTAGE DE SORTIES EN CDI

En 2016, 1 222 salariés ont terminé un parcours d'insertion. L'objectif de l'IAE est de remettre les personnes exclues du marché du travail en mouvement vers l'emploi. Le succès de leur parcours est examiné à travers la notion de sorties dynamiques qui sont constituées des sorties :

- vers un emploi durable (CDI, CDD de plus de six mois, intégration dans la fonction publique, création ou reprise d'entreprise à son compte).
- vers un emploi de transition (CDD de moins de six mois, contrat aidé pour une durée déterminée hors IAE, etc.)
- reconnues comme positives (embauche pour une autre durée déterminée dans une structure IAE, entrée en formation qualifiante, prise de droit à la retraite, etc.)

Les sorties dynamiques représentent 43,6 % de l'ensemble des sorties de la Côte-d'Or, l'une des parts les plus faibles de la région (46,2 %). En particulier dans les AI, cette proportion est relativement faible compte tenu du profil des salariés moins éloignés de l'emploi. De plus, la Côte-d'Or bénéficie en 2016 d'un contexte économique favorable. En effet, l'emploi total a progressé plus fortement qu'au niveau régional (+0,5 % contre +0,3 %) et le taux de chômage y a également diminué plus fortement (-0,5 point contre -0,3 point) (cf. L'IAE en Bourgogne-Franche-Comté p14).

### Type de sorties à l'issue d'un parcours en IAE en 2016



Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.  
Lecture : dans la région, 16,3 % des personnes qui ont terminé leur parcours en IAE occupent un emploi durable.

Les sorties en emploi durable sont équivalentes à la moyenne régionale, elles sont tirées par une proportion importante de sorties vers un CDI, en lien avec le profil des salariés moins éloignés de l'emploi : 10,6 % des sorties, la part la plus élevée de la région. La part de sorties vers un CDI est plus importante dans le département qu'au niveau régional pour tous les types de structures.

À l'inverse, la proportion de sorties positives à l'issue d'un parcours en IAE est nettement inférieure à la moyenne régionale (environ 3 points de moins). En 2016, 30 % des sortants sont au chômage à l'issue de leur parcours d'insertion, soit près de 6 points de plus qu'au niveau

régional. La part des sorties au chômage est plus importante dans l'ensemble des structures à l'exception des EI où elle est nettement plus faible.

Toutefois les résultats concernant les sorties sont à interpréter avec prudence puisque pour une part importante de sortants d'un parcours IAE du département la situation à l'issue du parcours est mal connue. En effet, 23,7 % des sorties de la Côte-d'Or sont « sans nouvelle » ou correspondent à une « autre situation connue », qui peut être une reprise d'emploi non caractérisée ou une situation particulière non spécifiée (congé maternité, hospitalisation, etc.).

#### LES JEUNES PLUS SOUVENT AU CHOMAGE A L'ISSUE DE LEUR PARCOURS EN IAE

Les femmes sont plus souvent en emploi durable à l'issue de leur parcours en IAE que les hommes. En Côte-d'Or, cet écart est plus marqué qu'au niveau régional (cf. *L'IAE en Bourgogne-Franche-Comté p15*), les femmes sortant davantage vers un emploi durable : 21,0 % contre 18,0 %. De plus, cet écart entre les hommes et les femmes demeure en tenant compte du profil des salariés et de la structure où ils travaillent.

À tous les âges, la part de sortie au chômage est plus élevée dans le département qu'en moyenne dans la région. En particulier, les moins de 26 ans sont plus fréquemment au chômage à la sortie de leur parcours en IAE en Côte-d'Or que les autres classes d'âge, contrairement au niveau régional. En 2016, 36,1 % des jeunes de Côte-d'Or sont au chômage à l'issue de leur parcours IAE contre 21,1 % en moyenne en Bourgogne-Franche-Comté.

En Côte-d'Or, comme en Bourgogne-Franche-Comté, les personnes les moins diplômées et les plus éloignées de l'emploi à l'entrée (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée) sont plus fréquemment au chômage que les autres à l'issue de leur parcours en IAE. Cependant, les bénéficiaires du RSA du département sortent un peu plus fréquemment vers un emploi durable qu'en moyenne dans la région (+2,7 points).

#### Type de sorties selon le profil du salarié en Côte-d'Or

	Sorties dynamiques :	dont emploi durable	dont emploi de transition	dont sorties reconnues comme positives		Autre situation connue - Sans nouvelle		Ensemble des sorties	
				Chômage	Autre				
Sexe :									
	Femmes	43,7	21,0	13,9	8,8	24,5	29,1	2,8	100,0
	Hommes	43,7	14,1	19,3	10,3	33,2	20,6	2,5	100,0
Age à l'entrée :									
	Moins de 26 ans	42,8	14,7	16,6	11,5	36,1	20,1	1,0	100,0
	26 - 49 ans	47,5	18,6	19,1	9,8	26,8	22,1	3,7	100,0
	50 ans et plus	31,9	12,4	12,4	7,0	32,3	34,3	1,0	99,5
Niveau de diplôme :									
	Niveau Bac (niveau IV)	53,6	19,2	20,7	13,8	24,1	20,3	1,5	99,6
	Diplôme CAP-BEP (niveau V)	35,1	14,4	17,5	3,1	22,2	39,2	3,6	100,0
	Niveau CAP-BEP (diplôme non obtenu)	48,3	20,8	19,3	8,3	31,8	18,7	1,2	100,0
	Inférieur au CAP (niveau VI)	38,2	12,8	14,0	11,4	35,7	22,4	3,7	100,0
Durée de l'inscription à Pôle Emploi :									
	moins de 6 mois	36,9	12,1	15,3	9,6	31,2	24,8	7,0	100,0
	de 6 à 11 mois	50,3	16,0	19,3	15,0	27,3	19,8	2,7	100,0
	de 12 à 23 mois	55,2	20,1	24,3	10,9	26,8	16,3	1,7	100,0
	24 mois et plus	42,7	15,2	18,0	9,5	32,7	21,9	2,8	100,0
Bénéficiaire du RSA :									
	Non	44,0	17,6	16,7	9,7	27,3	27,2	1,6	100,0
	Oui	42,9	13,7	19,2	10,0	37,7	14,0	5,5	100,0

Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.

#### ▶ COUVERTURE TERRITORIALE DE L'IAE PAR RAPPORT AUX BESOINS SOCIAUX

L'IAE a pour mission d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à se réinsérer sur le marché du travail. L'IAE s'adresse notamment en priorité aux demandeurs d'emploi ABC, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du RSA et aux personnes peu diplômées.

L'objectif de cette analyse est de mettre en avant, dans un premier temps, les territoires où ces personnes sont les plus présentes et de mettre ensuite en évidence les territoires les moins bien couverts par l'IAE au regard de ces besoins sociaux.

L'analyse détaillée est présentée dans la synthèse régionale (cf. *L'IAE en Bourgogne-Franche-Comté p15*).

Le tableau ci-dessous résume les territoires du département qui présentent des enjeux spécifiques par type de public.

#### Cantons dont le nombre de salariés en IAE est faible au regard du public ciblé par l'IAE

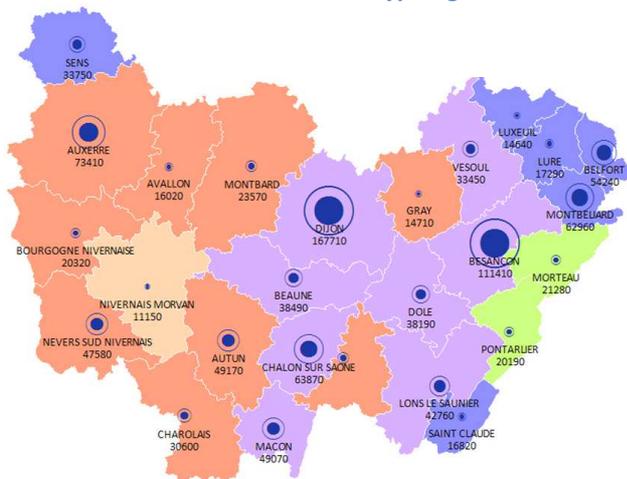
	Demande d'emploi ABC	Demande d'emploi de longue durée	Bénéficiaire du RSA	Bas niveau de diplôme
<b>Cantons les moins bien couverts par l'IAE</b> (Public présent sur la zone moins le nombre de salariés en IAE, taux de couverture de l'IAE)	Auxonne (1 852, 18%), Dijon (13 816, 30%), Chenove (2 003, 37%), Beaune (1 867, 30%)	Auxonne (859, 37%), Brazey-en-Plaine (703, 44%), Chenove (864, 82%), Chevigny-Saint-Sauveur (915, 52%), Châtillon-sur-Seine (685, 58%)	Chenove (1 157, 62%), Châtillon-sur-Seine (800, 50%)	Châtillon-sur-Seine (11 437, 59%), Brazey-en-Plaine (10 565, 46%), Montbard (10 021, 102%)
<b>Les 5 Cantons où le public IAE est le plus présent</b> (Public présent sur la zone moins le nombre de salariés en IAE)	Dijon (13 816), Chevigny-Saint-Sauveur (2 103), Chenove (2 003), Beaune (1 867), Auxonne (1 852),	Dijon (5 764), Chevigny-Saint-Sauveur (915), Chenove (864), Auxonne (859), Beaune (826),	Dijon (6 984), Chenove (1 157), Châtillon-sur-Seine (800), Talent (782), Chevigny-Saint-Sauveur (654)	Dijon (47 655), Auxonne (11 506), Chatillon-sur-Seine (11 437), Chevigny-Saint-Sauveur (11 001), Semur-en-Auxois (10 888)

Source : ASP 2016, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.

Lecture : dans les cantons d'Auxonne, Dijon, Chenove et Beaune, la proportion de salariés en IAE apparaît comme faible au regard du nombre de demandeurs d'emploi ABC de la zone. Ces cantons font également partie des 5 cantons du département où il y a le plus de demandeurs d'emploi ABC.

Certains territoires cumulent des enjeux sur différents publics. La manière d'y répondre dépend notamment de la dynamique territoriale. En effet, il existe des disparités économiques et démographiques fortes dans les territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Une analyse multicritères des territoires (population, économie, emploi, chômage, demande d'emploi) a permis de classer les territoires selon cinq groupes homogènes de taille inégale (cf. *Annexe 3- Typologie des territoires pour plus de détail sur la méthode et les résultats de chaque groupe*).

#### Typologie des territoires



#### Profil des territoires :

Espaces à dominante urbaine avec un faible taux de chômage caractérisés par une forte part du tertiaire et une précarité de l'emploi

Espaces à dominante rurale en perte de dynamisme démographique et très impactés par la baisse du nombre d'emplois

Espaces avec une présence structurante de l'industrie, un fort taux de chômage avec un enjeu fort de sécurisation des trajectoires professionnelles

Espaces à forte croissance résidentielle, à dominante rurale et industrielle à faible chômage et une situation plutôt favorable de l'emploi

Espaces ruraux, en déprise démographique avec une forte part de l'économie résidentielle et agricole, très impactés par la crise rendant difficile l'accès et le maintien à l'emploi des actifs

Sources : Direccte, Dares, Insee

Le tableau ci-dessous met en perspective les territoires cumulant des enjeux sur plusieurs publics avec la situation économique du bassin d'emploi auquel ils appartiennent.

#### Dynamique socio-économique des cantons ayant des enjeux sur différents publics cibles de l'IAE

	Espaces à dominante urbaine avec un faible taux de chômage caractérisés avec une forte part du tertiaire et une précarité de l'emploi	Espaces à dominante rurale en perte de dynamisme démographique et très impactés par la baisse du nombre d'emplois
<b>Côte d'Or</b>	Auxonne, Chenove, Brazey-en-plaine	Châtillon-sur-Seine

Source : ASP 2016, Insee, Caf, traitement Direccte Bourgogne-Franche-Comté, Sese.